



AGNÈS BUZYN
MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA
SANTÉ

SOPHIE CLUZEL
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER
MINISTRE, CHARGÉE DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Paris, le 22/02/2018

Communiqué de presse

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, ont nommé Paul CASTEL, directeur par intérim de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux (ANESM)

L'intégration de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) au sein de la Haute autorité de santé (HAS) est prévue par l'article 72 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018. Cette intégration poursuit un double objectif : pérennisation de la politique nationale d'évaluation et d'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et développement d'une politique de la qualité transversale aux secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle sera effective à compter du 1^{er} avril 2018.

Afin d'accompagner la transition entre les deux agences jusqu'en avril prochain, un arrêté du 19 février 2018, nomme Monsieur Paul CASTEL directeur par intérim de l'Agence.

Monsieur Paul CASTEL aura pour mission de préparer, en lien avec la HAS, le transfert des missions, des activités et des outils développés par l'Agence afin de garantir la continuité des travaux dans le domaine de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des ESSMS. Il sera également chargé de garantir la qualité du dialogue social, en accompagnant les agents et en leur assurant des conditions de transfert permettant une transition sereine. Il succède à Monsieur Didier CHARLANNE dont l'investissement et la qualité du travail à la tête de l'Agence, depuis sa création, doivent être salués. Outre les nombreuses recommandations de bonnes pratiques qui ont été publiées par l'ANESM et ont permis au secteur social et médico-social de s'approprier davantage la problématique de la qualité, il a également veillé à ce que l'Agence mène à bien l'ensemble de ses autres missions : habilitation des organismes chargés des évaluations externes des établissements et services et évaluation externe de 30.000 ESSMS en vue du renouvellement de leur autorisation.

Contacts presse :

Ministère des solidarités et de la santé : lise.ardhuin@sg.social.gouv.fr

01 40 56 78 82 / 06 69 33 54 48

Cabinet de Sophie Cluzel : seph.communication@pm.gouv.fr - 01 40 56 88 02